

## **LE PROJET DE PROTOCOLE D'ACCORD EST APPROUVÉ** AMEUBLEMENT ET INDUSTRIE TRANSFORMATRICE DU BOIS CP 126 NEGOCIATIONS COLLECTIVES 2017-2018

**Hier, le conseil syndical de la FGTB ainsi que le congrès professionnel de la CSC ont approuvé le projet de protocole d'accord 2017-2018. La consultation sectorielle de la CGSLB a fait de même.**

### **Les trois principaux points de l'accord:**

- **Pouvoir d'achat:** augmentation de 1,1 % de tous les salaires horaires bruts à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2017.
- **Sécurité d'existence:** augmentation des indemnités complémentaires en cas de chômage temporaire de € 6 à € 6,25 par jour à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2017.
- **RCC & crédit-temps:** prolongation de tous les régimes .

**Les CCT RCC et crédit-temps/emplois de fin de carrière ont déjà été signées le 12 avril. Les autres CCT le seront le 21 juin.**

**Si vous avez des questions ou souhaitez plus de précisions, contactez votre délégué ou section locale.**

**N'OUBLIEZ PAS DE CONSULTER RÉGULIÈREMENT LE SITE WEB DU SYNDICAT LIBÉRAL ([www.cgslib.be](http://www.cgslib.be)). OUTRE L'ACTUALITÉ SYNDICALE, IL VOUS FOURNIRA AUSSI LES INFORMATIONS LES PLUS RÉCENTES CONCERNANT LE SECTEUR ET DES LIENS INTÉRESSANTS.**